



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 3 avril 2023 à 19 h 00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Bélanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Michael Allnutt et Christopher Whitehead. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

Le conseiller Wesley Patch est absent.

Le directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 7 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2023
3. Questions découlant du dernier procès-verbal
 - 3.1
4. Rapport de l'inspecteur municipal et des routes :
 - 4.1 Sur les permis
 - 4.2 Sur les conditions des routes
5. Première période de questions
6. Rapports des élus
7. Administration générale
- Correspondance :
 - 7.1
- Administration
 - 7.2 Subvention Pacte Brome-Missisquoi – projet de rénovation – Brome Public Building
 - 7.3 Adjudication – Contrat de nivelage des chemins en gravier pour 2023
 - 7.4 Demande d'autorisation pour l'installation d'un radar pédagogique sur les chemins de Ministère des Transports
 - 7.5 Autorisation - Permis de vente d'alcool à l'extérieur - Festival de Halte du 19 au 22 mai 2023 et Expo Brome du 1er au 4 septembre 2023
 - 7.6 Attribution d'un contrat – Fauchage des bords des routes municipales pour 2023
 - 7.7 Nomination du comité de démolition
 - 7.8 Adjudication contrat de reconstruction partielle du chemin Jackson et rechargement chemin Patch à FNX Innov
8. Administration financière
 - 8.1 Comptes à payer
 - 8.2 Comptes payer
9. Autres affaires
 - 9.1
10. Deuxième période de questions
11. Ajournement de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h 00

1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2023-190

Proposé par
Appuyé par
IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour soit et soit approuvé.

ADOPTÉ

2
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 MARS 2023
Résolution 2023-191

Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2023 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉ

3
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1

4
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DES ROUTES

4.1 Sur les permis délivrés

- Deux (2) permis ont été délivrés en mars 2023 pour une valeur totale de 66 622\$ et des revenus de 140\$

4.2 Conditions sur des routes

5
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions ont été posées sur la propriété située au 322 Stagecoach - que se passe-t-il avec les locataires actuels et quand partiront-ils ? Le maire répond qu'ils sont censés être partis le 31 mars 2023 et que notre avocat suit les procédures nécessaires auprès du tribunal.
- Les résidents sont préoccupés par l'événement (Festival Halte) qui aura lieu du 19 au 22 mai 2023 au terrain Expo Brome. Ils sont préoccupés par le bruit, le nombre de personnes qui pourraient assister à l'événement et le nombre de personnes qui pourraient planter des tentes pendant la fin de semaine. Le maire explique qu'il y a des règlements qui devront être respectés pour le bruit et l'heure à laquelle les événements doivent se terminer à la fin de la soirée.

6
RAPPORT DES ÉLUS

- Les routes sont en mauvais état car c'est le printemps.
- Le comité de nettoyage prévoit de nettoyer les fossés le 6 mai. Si la température ne le permet pas ce jour-là, le nettoyage aura lieu le 13 mai.
- Le maire a assisté à la réunion mensuelle de la MRC. Il a dit qu'il y avait une inquiétude de la part d'autres municipalités concernant l'augmentation significative de leurs taxes municipales pour 2023.

7
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CORRESPONDANCE

7.1 Nous avons reçu trois (3) courriels concernant l'état des routes.

ADMINISTRATION

7.2
SUBVENTION DU PACTE BROME-MISSISQUOI – PROJET DE RÉNOVATION BROME PUBLIC BUILDING
Résolution 2023-192

ATTENDU QUE le plan stratégique 2017-2020 du Village de Brome priorise la promotion et le soutien des initiatives communautaires et encourage le développement d'activités et d'événements ;

ATTENDU QUE Brome Public Building sollicite l'appui de la municipalité dans le cadre du dépôt de sa demande de subvention au Pacte Brome-Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Michael Allnutt

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU QUE :

La municipalité du Village de Brome accepte de :

Appuyer la demande de subvention de Brome Public Building pour le " Pacte Brome-Missisquoi " et de faire une contribution monétaire au projet de trois mille dollars (3 000 \$).

ADOPTÉ

7.3
ADJUDICATION – CONTRAT DE NIVELAGE DES CHEMINS EN GRAVIER POUR 2023
Résolution 2023-193

ATTENDU QUE la municipalité possède près de 5 km de routes en gravier ;

ATTENDU QU'UN service de nivelage est nécessaire pour maintenir ces chemins praticables en tout temps ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU :

- D'adjuger le contrat de nivelage des chemins de gravier à l'entreprise Nivelage MC Inc, au taux horaire de 190 \$/h, pour un montant maximal de 10 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2023 ;
- De financer cette dépense, déduction faite des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité ;
- D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.4

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE SUR LES CHEMINS DE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Résolution 2023-194

CONSIDÉRANT que l'achat de radar pédagogique;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit obtenir l'autorisation, par le Ministère des Transports du Québec, pour en faire l'installation;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU :

Que le conseil accepte que la municipalité dépose une demande d'autorisation auprès du Ministère des Transports du Québec pour l'installation de radar pédagogique (sur la Rte 215 au sud de Warehill)

ADOPTÉ

7.5

AUTORISATION - PERMIS DE VENTE D'ALCOOL À L'EXTÉRIEUR - FESTIVAL DE HALTE DU 19 AU 22 MAI 2023 ET
EXPO BROME
DU 1ER AU 4 SEPTEMBRE 2023
Résolution 2023-195

CONSIDÉRANT l'événement du Festival de Halte prévu sur le territoire de la municipalité du 19 au 22 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT l'événement Expo Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 1er au 4 septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Michael Allnutt

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil du Village de Brome autorise le dépôt d'une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour un permis de réunion pour la vente et le service de boissons alcoolisées lors des deux événements de 2023.

ADOPTÉ

7.6

ADJUDICATION D'UN CONTRAT – FAUCHAGE DES BORDS DES CHEMINS MUNICIPALES POUR 2023
Résolution 2023-196

CONSIDÉRANT que la municipalité possède plus de 12 km de routes;

ATTENDU QU'UN service de fauchage des routes est nécessaire pour assurer la sécurité de ces routes;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Pat Panasuk

Appuyé par Larry Royea

ET RÉSOLU

- D'adjuger le contrat de fauchage des bordures de chemins municipaux à la compagnie André Paris Inc au prix horaire de 115\$/heure, taxes en sus pour l'année 2023;
- De financier cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du fonds général municipal;
- D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.7

NOMINATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION
Résolution 2023-197

ATTENDU QUE la municipalité va adopter un règlement pour la démolition des bâtiments ;

ATTENDU QUE la municipalité doit former un comité composé de trois (3) membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU QUE :

Larry Royea, Christopher Whitehead et Michael Allnutt seront les trois (3) membres élus du comité.

ADOPTÉ

7.8

ADJUDICATION CONTRAT DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DU CHEMIN JACKSON ET RECHARGEMENT
CHEMIN PATCH À FNX INNOV
Résolution 2023-198

ATTENDU QUE la municipalité effectuera des travaux de voirie en 2023 ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU QUE :

Que la municipalité adjuge le contrat à FNX Innov pour leurs services professionnels pour la préparation des plans, du devis technique, d'une estimation pour un appel d'offres public et incluant la surveillance à temps plein des travaux, le contrôle de la qualité des matériaux et la gestion des sols contaminés ;

Les travaux seront réalisés sur le chemin Jackson, entre les chemins Patch et Grenier et sur le chemin Patch entre le chemin Jackson et la route 215. Suite aux résultats de l'étude géotechnique réalisée par FNX-INNOV Inc., une section du chemin Jackson d'une longueur d'environ 545 mètres démontre la présence de terre végétale dans les fondations. La municipalité désire reconstruire les fondations de cette section. Pour l'autre section du chemin Jackson, soit environ 665 mètres de longueur, seulement un rechargement de pierre concassé de 150 mm d'épaisseur est requis. De plus, à la demande de la municipalité, un rechargement de pierre concassé de 150 mm d'épaisseur sera également réalisé sur le chemin Patch, sur une longueur d'environ 710 mètres.

ADOPTÉ

8
ADMINISTRATION FINANCIÈRE

8.1
COMPTES À PAYER
MARS 2023
Résolution 2023-199

Proposé par Pat Panasuk
Appuyé par Michael Allnutt
ET RÉSOLU QUE :

Le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 13 094,99\$ soit et est par la présente approuvé.

Supplier	Description	Amount
DBR Informatique	Support téléphonique	181,09
Gestim	Inspection municipale du 19 février au 25 mars	2 835,56
Infotech	Contrat de soutien 2023-2024	2 782,40
Infotech	Webinaire	218,45
Mégaburo	Lecture compteur photocopieur (14 octobre 2022 au 15 mars 2023)	231,44
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	166,44
Raymond Chabot	Facture progressive #2 pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2022	5 748,75
Ville Cowansville	Inscription natation	355,98
Vox	Retainer 1 janvier au 31 décembre 2023	574,88
TOTAL		13 094,99\$

8.2
COMPTES PAYER
MARS 2023
Resolution 2023-200

Supplier	Description	Amount
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de mars	718,59
Benoit Jean	Contrat patinoire 2022-2023	2 880,00
Brome Public Building	Loyer (Janvier, février et mars 2023)	1 575,00
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de mars	2 039,61
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaires de mars	3 101,72
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		14 938,72\$

Supplier	Description (Prélèvements automatiques)	Amount
Axion	Téléphone, fax et internet	206,53
BMO Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	59,45
DFS Insurance	Assurance collective	464,66
Hydro Québec	Éclairage des rues	136,89
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		867,53\$

ADOPTÉ

9
AUTRES AFFAIRES

9.1

10
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Les résidents seront-ils invités et pourront-ils voir les plans du nouveau bâtiment.

11
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Résolution 2023-201

Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU QUE :

La séance soit levée à 20h11

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière